

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190902_05

Séance du 2 septembre 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
23 août 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
9 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absent excusé : Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement du véhicule utilitaire communal

Durant l'été, le véhicule utilitaire communal a fait l'objet du contrôle technique obligatoire. Il s'est révélé que les réparations sont évaluées à plus de 2 500 € pour qu'il puisse passer la contre-visite, sans pour autant résoudre les nombreux problèmes dont il souffre depuis plusieurs années (surchauffe, démarrage...).

Dans l'urgence, M. le Maire a donc interrogé tous les membres du conseil municipal par courriel dans l'été afin de permettre une prise de décision rapide soit pour la réparation, soit pour le remplacement du véhicule.

Les réponses obtenues ont très majoritairement penché vers le renouvellement du véhicule par un véhicule similaire. Des solutions alternatives ont toutefois été étudiées pour un véhicule

plus petit mais elles se sont avérées insatisfaisantes, soit en raison d'un coût supérieur, soit en raison d'une fonctionnalité insuffisance.

Un devis a été obtenu auprès du garage TLB Automobile pour un véhicule de type Renault Master d'occasion, datant de 2016 avec 53 000 km pour un prix de 16 000 € TTC + carte grise.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter le véhicule proposé.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE